FACTSHEET
ANIMAL SCIENCE
ORDER NO 02-031
AUGUST 2002
AGDEX 430/26
Ontario Ministry of Agriculture and Food

LAMB CARCASS BRUISING CAUSED BY GRABBING FLEECE

C. Richardson
(Printed June, 2003)

Pre-planning and use of proper handling facilities are essential to avoid bruising of lamb carcasses. Catching, holding or lifting sheep by the fleece pulls on the hide of the animal and causes broken blood vessels on the surface of the muscles. It is important for producers to realize that any "grabbing" of the wool at all will result in significant bruising to the carcass.

British researchers have been studying the causes of bruising in sheep for many years. They found a high frequency of bruising in lambs sold through sales barns. A correlation was found between wool-pulling and bruising. The idea that a fleeced lamb was less likely to be bruised because it had some protection afforded it by its fleece is wrong. Bruising frequency was higher in fleeced lambs than in shorn lambs. Observers found that wool-pulling was the most frequently seen potential bruising event caused by human handling. Wool-pulling was observed at every stage of marketing of sheep; significantly more was seen during unloading and pre-sale handling, compared to post-sale handling and loading.

Handlers used wool-pulls and tail-pulls to change the direction of sheep, to restrain them, and to pull individuals from a group. Potential bruising incidents were higher during unloading compared to loading of sheep. At sales barns, over 11% of all potential bruising events observed were due to wool-pulls. Researchers observed wool-pulling at the following points:

- unloading trucks
  - pulling the first few animals to start movement down the ramp
  - lifting sheep by wool from upper deck to ground level
- loading trucks
  - lifting sheep by wool from ground to upper deck.

Another study at an abattoir concluded that 26% of bruising was attributed to handling and behavioural problems. Of this 26%, 1/3rd of bruising was caused by wool-pulling.

FIGURE 1. Illustration of damage to a lamb carcass caused by a handler grabbing the fleece.

104-01093/

CONCLUSION

The use of proper handling facilities and pre-planning are essential to eliminate handling sheep by their fleece. Producers and truckers need to ensure that proper handling facilities are used to move sheep from one location to another.

REFERENCES

Cockram, M.S. and Lee, R.A. (1991) British Veterinary Journal 147, 120.

Jarvis, A.M. and Cockram, M.S. (1995) Veterinary Record 136, 582.

Knowles, T.G., Maunder, D.H.L., and Warriss, P.D. (1994) Veterinary Record 134, 44.

This Factsheet was written by **Craig Richardson**, Animal Care Specialist, Kemptville, OMAF. E-mail craig.richardson@omaf.gov.on.ca. Feedback and technical inquiries to: livestock@omaf.gov.on.ca.

Agricultural Information Contact Centre
1-877-424-1300
ag.info@omaf.gov.on.ca

www.omaf.gov.on.ca

POD
ISSN 1198-712X
Également disponible en français
(commande nº 02-032)

Ontario

012101002031

FICHE TECHNIQUE
ZOOTECHNIE
COMMANDE N° 02-032
AOÛT 2002
AGDEX 430/26

Ontario Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

SAISIR LES MOUTONS PAR LA LAINE LEUR CAUSE DES ECCHYMOSES

C. Richardson

(Imprimée en juin 2003)

Les chercheurs sont formels : saisir un mouton par la laine est une pratique qui cause à l'animal des souffrances et des frayeurs inutiles, quelles que soient les circonstances. Quand on attrape, retient ou soulève un mouton en agrippant sa laine, on exerce une forte traction sur la peau de l'animal, ce qui entraîne la rupture des vaisseaux sanguins à la surface des muscles. Les ecchymoses sont un problème pour le secteur ovin tant du point de vue du bien-être des animaux que de celui du rendement économique.

Des chercheurs britanniques ont étudié les causes des ecchymoses chez les ovins pendant plusieurs années. Ils ont constaté une fréquence élevée d'ecchymoses chez les agneaux vendus par l'intermédiaire des parcs à bestiaux. Ils ont montré le lien entre les ecchymoses et les tractions sur la toison et invalidé l'idée qu'un agneau non tondu risque moins d'être blessé quand on l'attrape par la laine parce que celle-ci lui confère une certaine protection. En fait, la fréquence des ecchymoses s'est révélée plus élevée chez les agneaux non tondus que chez les agneaux tondus. Les tractions sur la laine étaient la cause la plus souvent observée des ecchymoses liées aux manipulations. Les chercheurs ont constaté que ces incidents se produisaient à toutes les étapes de la mise en marché des moutons; ils étaient nettement plus fréquents durant le déchargement et la manipulation précédant la vente, que pendant la manipulation et le chargement suivant la vente.

Les personnes chargées de manipuler les moutons les tiraient par la queue et par la laine pour les faire changer de direction, les retenir ou séparer des sujets du reste du groupe. Les manipulations susceptibles de causer des ecchymoses se produisaient en plus grand nombre au déchargement qu'au chargement. Dans les parcs à bestiaux, plus de 11 % des pratiques susceptibles de causer une ecchymose étaient les tractions sur la laine.

FIGURE 1. Illustration des dommages causés à une carcasse par une personne qui a saisi la toison pour manipuler le mouton.

Les chercheurs ont observé que les moutons étaient tirés par la laine aux moments suivants :

- Déchargement des camions
  - on fait descendre la rampe aux premiers animaux en tirant sur leur laine, pour amorcer le mouvement;
  - on soulève les animaux par la laine pour les descendre du niveau supérieur du camion au niveau inférieur.
- Chargement des camions
  - on soulève les animaux par la laine pour les monter du niveau inférieur au niveau supérieur.

Une autre étude menée dans un abattoir a conclu que 26 % des ecchymoses pouvaient être mises sur le compte de problèmes de manutention et de comportement. De ces 26 %, un tiers des ecchymoses étaient consécutives à une traction sur la laine.

CONCLUSION

On peut assurément éliminer la nécessité de saisir les ovins par la toison en planifiant convenablement la construction d'installations pour leur manutention. Les éleveurs autant que les camionneurs doivent s'assurer que des installations de manutention adéquates sont utilisées pour déplacer les moutons d'un endroit à un autre.

RÉFÉRENCES

Cockram, M.S. et Lee, R.A. (1991) British Veterinary Journal 147, 120.

Jarvis, A.M. et Cockram, M.S. (1995) Veterinary Record 136, 582.

Knowles, T.G., Maunder, D.H.L., et Warriss, P.D. (1994) Veterinary Record 134, 44.

Nous remercions le Secrétariat d'État pour sa contribution financière à la réalisation de la présente fiche technique.

Cette fiche a été rédigée par **Craig Richardson**, spécialiste des soins aux animaux, Kemptville, MAAO. Courriel : craig.richardson@omaf.gov.on.ca. Prière d'adresser vos commentaires et questionsd'ordre technique à l'adresse suivante : livestock@omaf.gov.on.ca.

Centre d'information agricole
1 877 424-1300
ag.info@omaf.gov.on.ca

www.omaf.gov.on.ca

POD
ISSN 1198-7138
Also available in English
(Order No. 02-031)

Ontario

012101002032